



ADDITIF 1 N°150/AD/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/2019 DU 08/11/2019

Relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert N°132/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2019 du 09/10/2019 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'entretien par bitumage des tronçons de route (R0623) Bandja-Fodjomekwet-Kekem et (R0624) Kekem (Inter N5)–Baboutcha Fongam-Fopwanga (Inter R0601) dans le Département du Haut-Nkam, Région de l'Ouest. Financement : Budget d'Investissement Publics du MINTP – Exercices 2019 et suivants, Ligne : 53 36 340010 2250.

Lire :

PIÈCE 1 : AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO)

11. Remise des offres :

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original et six (06) copies marquées comme tels**, devra parvenir sous plis fermés, au Ministère des Travaux Publics, Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au rez de chaussée de l'immeuble KEANO, abritant certains Services du Ministère des Travaux Publics, derrière l'immeuble où est logée la Cellule Spéciale de l'Enregistrement des Impôts (voie d'accès en pavé) sise au quartier Mvog-Ada, au plus tard, le **22/11/2019 à 10 heures**, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°132/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2019 DU 09/11/2019

En procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'entretien par bitumage des tronçons de route (R0623) Bandja-Fodjomekwet-Kekem et (R0624) Kekem (Inter N5) –Baboutcha fongam-Fopwanga (Inter R0601) dans le département du Haut-Nkam, région de l'Ouest. Financement : BIP/MINTP, Exercices 2019 et suivants. Imputation : 53 36 340010 2250

À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

13. Ouverture des offres :

L'ouverture des offres aura lieu, le **22/11/2019 dès 11 heures** précises dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures (CIPM-TERI) du Ministère des Travaux Publics sise à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre à Yaoundé.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1^{er} étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2^{eme} étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3^{ème} étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

NOUVEAU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES (BPU) A CONSIDÉRER

PIÈCE 6 : BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES (BPU)

Article 2 : Définition des prix unitaires - Montants HT en lettres et en chiffres

Prix	Désignation Prix Unitaires HT en lettres	Unité	PU HT en chiffres
	SÉRIE 000 : INSTALLATIONS		
TM001	<p>Installation de chantier</p> <p>Ce prix rémunère au FORFAIT (FT) dans les conditions générales prévues au marché, les installations de chantier du Cocontractant, leur maintenance et leur fonctionnement pendant toute la durée du chantier. Ce prix rémunère également la confection du projet d'exécution ainsi que des études techniques et géotechniques préalables, éventuellement nécessaires. Ce prix est payé en deux échéances :</p> <p>* QUATRE VINGT POUR CENT (80%) dès la réception des installations de le Cocontractant et l'approbation du projet d'exécution.</p> <p>* VINGT POUR CENT (20%) après le démontage des installations, l'approbation des plans de récolement et la remise en état des lieux.</p> <p>Ce prix comprend notamment:</p> <ul style="list-style-type: none"> • la location des terrains, s'ils ne sont pas mis à la disposition du Cocontractant par l'Administration; • l'aménagement des surfaces pour l'implantation des bâtiments, le cas échéant, des aires de stockage des matériaux et de stationnement des engins et véhicules; • la construction des voies d'accès, des déviations éventuelles et leur entretien; • la mise en place des moyens de liaison(téléphone, fax, internet, radio)et de gardiennage; • la fourniture de l'eau et de l'électricité; • la construction et l'équipement du laboratoire de chantier situé à proximité du chantier; • le fonctionnement pendant toute la durée contractuelle du laboratoire de chantier, ainsi que le démontage et l'évacuation des composants; • la construction ou la location des locaux pour les bureaux, ateliers, magasins; • l'installation éventuelle de la centrale de concassage et de criblage y compris les transferts éventuels; • les installations de stockage de carburant; • la signalisation des travaux, son gardiennage et son entretien; • toutes autres dispositions nécessaires au bon fonctionnement du chantier; • la confection du projet d'exécution ainsi que des études techniques et géotechniques préalables, éventuellement nécessaire; <ul style="list-style-type: none"> • la confection des plans de récolement; • le démontage et le repliement des installations; • le déplacement éventuel au fur et à mesure de l'avancement du chantier; • la remise en état des sites conformément aux prescriptions environnementales, et toutes autres sujétions nécessaires à la bonne exécution des travaux dans les délais impartis. <p>Il est indispensable que tous les éléments de l'installation de chantier dont le laboratoire totalement équipé et en état de fonctionner soient en place pour que le forfait de 80 % puisse être payé. Un élément manquant supprime le droit au paiement de la totalité. Il devra démolir toute installation fixe, telle que fondation, support en béton ou métallique, etc..., démolir les aires bétonnées, décontaminer le sol si tel a été le cas, soit d'une manière générale remettre le site dans un état le plus proche possible de son état initial. Il ne pourra abandonner aucun équipement ni matériaux sur le site, ni dans les environs sauf à la demande du Maître d'Ouvrage.</p> <p>Le Forfait à:</p>		
		Ft	
TM002	<p>Amenée et Repli du matériel</p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au marché, au FORFAIT (FT) l'amenée et le repli du matériel nécessaire à l'exécution des travaux.</p> <p>Ce prix comprend notamment:</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'amenée du matériel et des engins nécessaires à l'exécution du chantier y compris éventuellement: les centrales de concassage, d'enrobage, de fabrication de béton, les bascules de chantier, les engins de terrassement, d'assainissement, de mise en œuvre de chaussée et de transport. - à la fin des travaux, le Cocontractant réalisera tous les travaux nécessaires à la remise en état des lieux. <p>Le Cocontractant devra replier tout son matériel, engins et matériaux.</p> <p>Ce prix sera payé en deux tranches :</p> <p>* CINQUANTE POUR CENT (50%) pour l'amenée du matériel. Cette tranche sera payée progressivement au fur et à mesure de l'amenée sur le chantier, du gros matériel prévu dans le projet d'exécution approuvé.</p> <p>* CINQUANTE POUR CENT (50%) après la réception provisoire lorsque la totalité du matériel aura</p>		

	été repliée.		
	Le Forfait à:	Ft	
TM003	<p>Etudes d'exécution</p> <p>Ce prix rémunère les frais d'études d'exécution, des plans d'exécution, des plans de recollement. Elles comprennent notamment sans que cette énumération puisse être considérée comme exhaustive :</p> <ul style="list-style-type: none"> les levés topographiques d'exécution, les études des tracés avec outils informatiques, la réalisation de l'ensemble des études géotechniques d'exécution, l'établissement et la fourniture des plans d'exécution et de détails, l'établissement des notes de calcul des ouvrages, l'établissement et la fourniture des plans de recollement. <p>Ce prix prend en compte l'établissement du PAQ et des documents de suivi, les frais de l'ensemble des contrôles internes et externes prévus au CCTP.</p> <p>Ce prix forfaitaire, qui s'entend toutes sujétions et aléas, sera payé à l'Entrepreneur dans les conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> 50% à l'approbation du dossier d'exécution des travaux routiers, 25% à l'approbation du dossier d'exécution des travaux des ouvrages hydrauliques, 25% après approbation des plans de recollement de l'ensemble des ouvrages réalisés. <p>Le Forfait à:</p>		
	SÉRIE 100 : NETTOYAGE ET TERRASSEMENTS	Ft	
TM101	<p>Débroussaillage</p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au marché, au MÈTRE CARRE (m2) le débroussaillage qui consiste à nettoyer le terrain et à couper toutes les plantes ligneuses, et les arbustes à l'intérieur de l'emprise hors plateforme. <i>Cette tâche est normalement exécutée manuellement ; elle pourra l'être mécaniquement, à la demande du Maître d'œuvre, dans les zones de faible densité de population ou en cas de difficultés particulières.</i></p> <p>Ce prix comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le défrichage, l'arrachage des herbes, broussailles, plantations à l'intérieur de l'emprise hors plateforme; • l'abattage et le débitage des arbres dont le diamètre est inférieur ou égal à 20 cm; • l'élagage des arbres hors emprise; • le ramassage, l'enlèvement, le transport et l'évacuation des produits de coupe et leur mise en dépôt hors de l'emprise en un lieu agréé par le Maître d'œuvre; • l'enlèvement des produits de curage des fossés, le chargement, le transport quelle que soit la distance, le déchargement et la mise en dépôt provisoire ou définitive en un lieu agréé par le Maître d'œuvre; • toutes les indemnités éventuelles des riverains; • toutes sujétions liées au respect des prescriptions environnementales; • et toutes autres sujétions. <p>Le Mètre Carré à:</p>		
		m²	
TM102	<p>Déforestation</p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au marché, au MÈTRE CARRE (m2) le déforestation qui consiste à nettoyer le terrain avec des moyens mécaniques ; il est exécuté à l'intérieur de l'emprise hors plateforme. Ce prix comprend notamment:</p> <ul style="list-style-type: none"> • le défrichage, l'arrachage des herbes, broussailles, plantations et haies à l'intérieur de l'emprise hors plateforme; • l'abattage, le dessouchage, l'enlèvement des racines, le débitage d'arbres dont le diamètre est inférieur ou égal à 50 cm; • l'élagage des arbres hors emprise; • le ramassage, l'enlèvement, le transport, l'évacuation des arbres, arbustes, souches et leur mise en dépôt hors de l'emprise en un lieu agréé par le Maître d'œuvre ; • le remblaiement des trous créés par le dessouchage; • l'enlèvement des produits de curage des fossés, le chargement, le transport quelle que soit la distance, le déchargement et la mise en dépôt provisoire ou définitive en un lieu agréé par le Maître d'œuvre; • toutes les indemnités éventuelles des riverains; • toutes sujétions liées au respect des prescriptions environnementales; • et toutes autres sujétions. <p>NB: les prix 101 et 102a ne peuvent s'exécuter simultanément sur la même surface.</p> <p>Le Mètre Carré à:</p>		
		m²	
TM103	Abattage d'arbres		

	<p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au marché, à l'UNITÉ (U), l'abattage des arbres isolés.</p> <p>Ce prix comprend notamment:</p> <ul style="list-style-type: none"> • la coupe de tout arbre de diamètre supérieur à cinquante (> 50) cm; • le découpage des troncs, l'évacuation de tous les produits issus de la coupe en un lieu agréé par le Maître d'œuvre; • toutes indemnités éventuelles de riverains; • toutes sujétions liées au respect des prescriptions environnementales; • et toutes autres sujétions. <p>L'Unité à:</p>		
		U	
TM104	<p>Déblai ordinaire mis en dépôt</p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au marché, au MÈTRE CUBE (m3), le déblai ordinaire mis en dépôt.</p> <p>Ce prix comprend notamment:</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'extraction des matériaux; • le chargement, le transport sur une distance inférieure à 5000 mètres et le déchargement aux lieux de dépôt agréés par le Maître d'œuvre; • le réglage sur le lieu de dépôt; • l'indemnité éventuelle des riverains et le respect des prescriptions environnementales; • et toutes autres sujétions. <p>Le Mètre Cube à:</p>		
		m3	
TM108a	<p>Remblai en "graveleux latéritiques" provenant d'emprunt</p> <p>Le Mètre Cube à:</p>		
		m3	
TM109	<p>Purges</p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au marché, au MÈTRE CUBE (m3), les purges.</p> <p>Ce prix comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'extraction des matériaux de mauvaise tenue; • le chargement, le transport quelle que soit la distance et le déchargement aux lieux de dépôt agréés par le Maître d'œuvre; • le remblaiement de la fouille avec des matériaux d'emprunt de bonnes caractéristiques telles que définies aux prix TM108, pour la reconstitution du niveau initial de la plate-forme par compactage en couches de 20 cm maximum; • toutes sujétions liées aux conditions de circulation et au respect des prescriptions environnementales; • et toutes autres sujétions. <p><i>NB : Ce prix s'applique à des quantités inférieures ou égales à 100 m3 par point de purge; au-delà il sera tenu compte des prix de déblais et de remblais.</i></p> <p>Le Mètre Cube à:</p>		
		m3	
TM110	<p>Mise en forme de la plate-forme</p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au marché, au MÈTRE CARRE(m²) de route traitée, la mise en forme de la plate-forme devant recevoir la couche de roulement(routes en terre) ou de fondation(routes revêtues).</p> <p>Ce prix ne comprend pas la remise en forme et le curage des fossés latéraux.</p> <p>Ce prix comprend notamment:</p> <ul style="list-style-type: none"> • le nettoyage éventuel de la plate-forme existante; • l'évacuation des terres végétales existantes éventuelles; • la scarification de la plate-forme existante ; • le réglage de la plate-forme scarifiée (y compris sur les zones en scories volcaniques); • l'arrosage et le compactage de la plate-forme; • toutes sujétions liées aux conditions de circulation et au respect des prescriptions environnementales; • et toutes autres sujétions. <p>Le Mètre carré à:</p>		
		m ²	
TM112	<p>Reprofilage/compactage</p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au marché, au MÈTRE CARRE (m²) de route traitée, l'exécution d'un reprofilage - compactage mécanique sur la surface roulable comprise entre nus intérieurs des fossés, s'ils existent. Ce prix ne comprend pas la remise en forme et le curage des fossés latéraux</p> <p>Ce prix comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le nettoyage éventuel de la chaussée; • l'évacuation des terres végétales existant éventuellement sur la chaussée, 		

	<ul style="list-style-type: none"> • la scarification de la chaussée existante; • la remise au profil de la chaussée; • l'arrosage et le compactage de la chaussée; • toutes sujétions liées aux conditions de circulation et au respect des prescriptions environnementales; • et toutes autres sujétions. Le Mètre carré à:		
		m²	
TM113a	Curage et remise en forme des fossés en terre existants Le Mètre-Linéaire à:		
		ml	
TM114	Création des fossés, divergents et exutoires en terre Les prix TM114 rémunèrent dans les conditions générales prévues au marché, au MÈTRE LINÉAIRE (ml) ou au MÈTRE CUBE (m3) suivant le cas, la création des fossés, divergents et exutoires en terre. Le débouché du divergent ou de l'exutoire doit être libéré de tous matériaux. Le débouché du divergent ou de l'exutoire doit être libéré de tous matériaux. Ces prix comprennent notamment: <ul style="list-style-type: none"> • la création mécanique des fossés, divergents et exutoires jusqu'à leurs extrémités; • le talutage des abords extérieurs des fossés et exutoires ; • l'évacuation et le réglage des déblais en un lieu agréé par le Maître d'œuvre ; • la vérification de la pente longitudinale des fossés et divergents compatible avec un rejet complet des eaux ; • toutes sujétions liées aux conditions de circulation et au respect des prescriptions environnementales; • et toutes autres sujétions. 		
TM114a	Création des fossés et divergents en terre à la niveleuse Le Mètre-Linéaire à:		
		ml	
TM114b	Création d'exutoires au Bulldozer ou à la Pelle Le Mètre Cube à:		
		m3	
TM115	Couche de base en graveleux lateritiques Les prix TM115 rémunèrent dans les conditions générales prévues au marché, au MÈTRE CUBE (m3), la mise en œuvre d'une couche de base en matériaux sélectionnés conformes aux prescriptions du CCTP. Ces prix comprennent notamment : <ul style="list-style-type: none"> • la préparation des lieux d'emprunts, l'ouverture et l'entretien des accès et voies de circulation dans le périmètre de l'exploitation; • l'ouverture des emprunts, y compris le débroussaillage, l'abattage d'arbres, l'enlèvement des terres végétales et de découverte; • l'extraction des matériaux, leur stockage ou reprise sur stocks éventuels; • le transport des matériaux à pied d'œuvre sur une distance n'excédant pas 5000 m; • le répannage des matériaux en vue d'obtenir l'épaisseur minimale de 20 cm après compactage; • l'arrosage ou l'aération nécessaires pour obtenir la teneur en eau requise; • le compactage; • toutes sujétions liées aux conditions de circulation et au respect des prescriptions environnementales; • et toutes autres sujétions. 		
TM115a	Couche de base en graveleux latéritique Le Mètre Cube à:		
		m3	
TM117	Plus-value de transport aux prix TM104, TM105, TM106, TM108a, TM108b, TM108c, TM115 et TM116 au-delà de 5000 m Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au marché, au MÈTRE CUBE KILOMÉTRIQUE (m3xkm), la plus-value de transport aux prix TM104, TM105, TM106, TM108a, TM108b, TM108c, TM115 et TM116 au-delà de 5000 m. Les distances de transport sont prises en compte et mesurées entre le barycentre de la zone de chargement et le barycentre de la zone de mise en œuvre, en suivant le plus court chemin, diminuées de 5 000 mètres et arrondies au kilomètre inférieur y compris toutes sujétions. Le Mètre Cube Kilométrique à:		
		m3xk m	
TM118	Enduit superficiel bicouche y compris imprégnation au bitume et sablage Ce prix rémunère au mètre carré la fourniture et la mise en œuvre des matériaux pour la réalisation d'une imprégnation au bitume fluidifié sur la couche de base avant mise en œuvre des enduits. Il comprend notamment : <ul style="list-style-type: none"> -la réalisation des planches d'essai ; -le nettoyage soigné de la surface d'application par un balayage mécanique ou manuel ; -la fourniture du liant et des dopes si nécessaire sur le lieu de mise en œuvre quel que soit la distance 		

	<p>de transport ;</p> <ul style="list-style-type: none"> -le chauffage et le répandage du bitume fluidifié conformément au CCTP ; -la fourniture et la réalisation du sablage éventuel pour permettre la circulation; -les frais de reconnaissance des carrières de roche ; -la réalisation des voies d'accès aux carrières et leur entretien pendant la durée du chantier ; -l'ouverture de la carrière y compris tous débroussailllements, abattage d'arbres et découvertes nécessaires, réalisation de plates- formes et préparation des zones de stockage ; <p>tous les frais liés à l'obtention des granulats des deux classes nécessaires : foration ; abattage, concassage criblage y compris tous consommables ou pièces d'usure ;</p> <ul style="list-style-type: none"> -le dépoussiérage ou le lavage éventuel des granulats ; -leur transport sur toute distance, y compris stockage intermédiaire et reprise éventuels des granulats ; -la fourniture à pied d'œuvre du liant ; -le répandage des agrégats et le compactage conformément au CCTP ; le balayage du rejet et sa mise en dépôt ; -tous les frais d'étude, de réalisation de planches d'essai, d'autocontrôle, d'observation des règles de qualité du PAQ de l'entrepreneur et de réception des travaux. -toutes sujétions de mise en œuvre. <p>La surface à prendre en compte est métrée selon les plans d'exécution et vérifiée contradictoirement ;</p> <p>Le Mètre Carré à:</p>		
		m2	
	SÉRIE 200 : OUVRAGE D'ART		
TM201	<p>Béton armé pour appuis et tablier</p> <p>ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au marché, au Le Mètre Cube (m3), la construction des appuis et tablier en béton armé, approuvé au projet d'exécution.</p> <p>Ces prix comprennent notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la fourniture et le transport à pied d'œuvre de tous les matériaux et matériels nécessaires au coffrage, au ferrailage, à la fabrication des bétons et leur mise en œuvre; • la mise en place éventuelle d'une déviation provisoire; • l'implantation et le piquetage de l'ouvrage; • les terrassements y compris les fouilles en terrain de toutes natures; • le coffrage et le ferrailage des ouvrages; • la formulation et la fabrication des bétons selon les prescriptions techniques; • la mise en œuvre des bétons, le traitement et réglage éventuels des surfaces; • le décoffrage, le badigeonnage au bitume des parements enterrés, le remblaiement, le compactage, la remise en état des abords; • toutes sujétions liées au respect des prescriptions environnementales; • et toutes autres sujétions. <p>Le Mètre Cube à:</p>		
	SÉRIE 300 : ASSAINISSEMENT- DRAINAGE		
TM301	<p>Curage des buses ($\varnothing \leq 1,5m$) et des dalots ($H \leq 1,5m$)</p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au marché, à l'UNITÉ (U), le curage des buses ($\varnothing \leq 1,5m$) et des dalots ($H \leq 1,5m$).</p> <p>Ce prix comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le curage et le nettoyage manuels de l'ouvrage et des lits amont et aval sur une distance minimale de 5 mètres de manière à rétablir le fil d'eau; • la mise en dépôt des produits de curage et de nettoyage en un lieu agréé par le Maître d'œuvre; • la vérification de la pente longitudinale des fossés et exutoires compatible avec un rejet complet des eaux; • toutes sujétions liées au respect des prescriptions environnementales; • et toutes autres sujétions. <p>L'Unité à:</p>		
		U	
TM303	<p>Dégagement de lit de rivière</p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au marché, au MÈTRE CARRE (m2), le dégagement manuel du lit de rivière qui consiste au nettoyage, et à la remise en état des lits des rivières afin d'assurer un meilleur écoulement des eaux.</p> <p>Ce prix comprend notamment:</p> <ul style="list-style-type: none"> • le désherbage, le déboisement, l'enlèvement de tout obstacle empêchant le bon écoulement des eaux, leur transport et leur mise en dépôt en un lieu agréé par le Maître d'œuvre quelle que soit la distance; • toutes sujétions liés au respect des prescriptions environnementales; • et toutes autres sujétions. <p>Le Mètre Carré à:</p>		
		m²	
TM305	<p>Curage des fossés bétonnés ou maçonnés</p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au marché, au MÈTRE LINÉAIRE (ml), le curage des fossés bétonnés ou maçonnés existants. Ce prix comprend notamment :</p>		

	<ul style="list-style-type: none"> • le curage manuel des fossés et exutoires; • le transport et la mise en dépôt en un lieu agréé par le Maître d'œuvre; • la vérification de la pente longitudinale des fossés et exutoires compatible avec un rejet complet des eaux; • toutes sujétions liées au respect des prescriptions environnementales; • et toutes autres sujétions. <p>Le Mètre-Linéaire à:</p>		
		ml	
TM307	<p>Fourniture et pose des buses métalliques Les prix TM307 rémunèrent dans les conditions générales prévues au marché, au MÈTRE LINÉAIRE (ml), la fourniture et la pose des buses métalliques. Ces prix comprennent notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la fourniture et le transport à pied d'œuvre des éléments de buses y compris tous les accessoires et le petit équipement nécessaires au montage et à la pose de la buse; • l'enlèvement éventuel des éléments de buses détériorés; • l'implantation et le piquetage de l'ouvrage; • la mise en place éventuelle d'une déviation provisoire; • l'exécution des fouilles en terrain de toutes natures et l'évacuation des produits des fouilles en un lieu agréé par le Maître d'œuvre; • l'aménagement du lit de pose, y compris éventuellement la fourniture et le transport à pied d'œuvre des matériaux d'apport, quelle que soit la distance; • le montage et la mise en place des buses; • la mise en œuvre du revêtement anti corrosion; • la réalisation du bloc technique (apport de matériau et mise en œuvre) jusqu'à $\varnothing/2 + 10$ cm au moins, (\varnothing étant le diamètre de la buse), au-dessus de la génératrice supérieure de la buse; • toutes sujétions de pose (époussetage, pompage, étalement) et de prise en compte des tassements différentiels de l'ouvrage; • le nettoyage éventuel des ouvertures amont et aval des buses en vue d'assurer un parfait écoulement; • toutes sujétions liées aux conditions de circulation et au respect des prescriptions environnementales; • Le raccordement du bloc technique à la chaussée existante avec des pentes inférieures à 4%; • et toutes autres sujétions. 		
TM307a	<p>Fourniture et pose de buses métalliques Ø 800 mm</p> <p>Le Mètre-Linéaire à:</p>	ml	
TM307b	<p>Fourniture et pose de buses métalliques Ø 1000 mm</p> <p>Le Mètre-Linéaire à:</p>	ml	
TM309	<p>Puisard pour buse Les prix TM309 rémunèrent dans les conditions générales prévues au marché, à l'UNITÉ (U), la construction de puisard en maçonnerie ou en béton armé pour buse. Ces prix comprennent notamment :</p> <p>Pour les puisards en maçonnerie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la fourniture et le transport à pied d'œuvre de tous les matériaux (moellons, ciment, sable, gravier etc) et matériels nécessaires à l'exécution des maçonneries ; • l'implantation et le piquetage de l'ouvrage ; • l'exécution des fouilles, quelle que soit la nature du terrain, le transport et la mise en dépôt des produits de fouilles en un lieu indiqué par le Maître d'Œuvre, quelle que soit la distance ; • la fabrication du mortier dosé à 400 kg de ciment par mètre cube et la mise en œuvre soignée de la maçonnerie y compris le calage, le réglage, l'humidification des moellons, le façonnage des joints par rejointoiement ; • le remblaiement, le compactage, la remise en état des abords ; • toutes sujétions liées aux conditions de circulation et au respect des prescriptions environnementales ; • et toutes autres sujétions. <p>Pour les puisards en béton armé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la fourniture et le transport à pied d'œuvre de tous les matériaux et matériels nécessaires à la fabrication des bétons et leur mise en œuvre ; • l'implantation et le piquetage de l'ouvrage ; • l'exécution des fouilles, quelle que soit la nature du terrain, le transport et la mise en dépôt des produits de fouilles en un lieu indiqué par le Maître d'Œuvre, quelle que soit la distance ; • le coffrage et le ferrailage de l'ouvrage ; • la formulation et la fabrication des bétons selon les prescriptions techniques ; • la mise en œuvre des bétons, la vibration, le traitement et réglage éventuels des surfaces ; • le décoffrage, le badigeonnage au bitume des surfaces enterrées, le remblaiement, le compactage, la remise en état des abords ; • toutes sujétions liées aux conditions de circulation et au respect des prescriptions environnementales ; • et toutes autres sujétions. 		
TM309a	<p>Puisard en maçonnerie pour buse Ø 800 mm</p>		

	L'Unité à :		
		U	
TM309b	Puisard en maçonnerie pour buse Ø 1000 mm L'Unité à :	U	
TM310	Têtes de buse Les prix TM310 rémunèrent dans les conditions générales prévues au marché, à l'UNITÉ (U), la construction des têtes de buse en maçonnerie ou en béton armé. Ces prix comprennent notamment : Pour les têtes de buse en maçonneries : <ul style="list-style-type: none"> • la fourniture et le transport à pied d'œuvre de tous les matériaux (moellons, ciment, sable, gravier etc) et matériels nécessaires à l'exécution des maçonneries, • l'implantation et le piquetage de l'ouvrage, • l'exécution des fouilles, quelle que soit la nature du terrain, le transport et la mise en dépôt des produits de fouilles en un lieu indiqué par le Maître d'Œuvre, quelle que soit la distance, • la fabrication du mortier dosé à 400 kg de ciment par mètre cube et la mise en œuvre soignée de la maçonnerie y compris le calage, le réglage, l'humidification des moellons, le façonnage des joints par rejointoiement, • le remblaiement, le compactage, la remise en état des abords, • toutes sujétions liées aux conditions de circulation et au respect des prescriptions environnementales, • Et toutes autres sujétions. Pour les têtes de buse en béton armé : <ul style="list-style-type: none"> • la fourniture et le transport à pied d'œuvre de tous les matériaux et matériels nécessaires à la fabrication des bétons et leur mise en œuvre, • l'implantation et le piquetage de l'ouvrage, • l'exécution des fouilles, quelle que soit la nature du terrain, le transport et la mise en dépôt des produits de fouilles en un lieu indiqué par le Maître d'Œuvre, quelle que soit la distance, • le coffrage et le ferrailage de l'ouvrage, • la formulation et la fabrication des bétons selon les prescriptions techniques, • la mise en œuvre des bétons, la vibration, le traitement et réglage éventuels des surfaces, • le décoffrage, le badigeonnage au bitume des surfaces enterrées, le remblaiement, le compactage, la remise en état des abords, • toutes sujétions liées aux conditions de circulation et au respect des prescriptions environnementales, • et toutes autres sujétions. 		
TM310a	Tête de buse en maçonnerie Ø 800 mm L'Unité à :		
		U	
TM310b	Tête de buse en maçonnerie Ø 1000 mm L'Unité à :	U	
TM313	Fossés maçonnés de 130 x 65 cm Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au marché, au MÈTRE LINÉAIRE (ml), la construction des fossés maçonnés 130 cm x 65 cm . Ce prix comprend notamment: <ul style="list-style-type: none"> • l'implantation de l'ouvrage; • l'exécution des fouilles, quelle que soit la nature du terrain, le transport et la mise en dépôt des produits de fouilles en un lieu indiqué par le Maître d'Œuvre, quelle que soit la distance; • les opérations de mise au gabarit, et de réglage de la pente longitudinale; • la fourniture et le transport à pied d'œuvre de tous les matériaux (moellons, ciment, sable, gravier etc) et matériels nécessaires à l'exécution des maçonneries; • la fabrication du mortier dosé à 400 kg de ciment par mètre cube et la mise en œuvre soignée de la maçonnerie y compris le calage, le réglage, l'humidification des moellons, le façonnage des joints par rejointoiement; • le remblaiement, le compactage et la remise en état des abords; • toutes sujétions liées aux conditions de circulation et au respect des prescriptions environnementales; • Et toutes autres sujétions. Le Mètre-Linéaire à:		
		ml	
	SÉRIE 500 : SIGNALISATION ET ÉQUIPEMENTS DE SÉCURITÉ		
TM501	Garde - corps Les prix TM501 rémunèrent dans les conditions générales prévues au marché, au MÈTRE LINÉAIRE (ml), la fourniture et la mise en place de garde-corps de protection sur les ouvrages d'art. Ces prix comprennent notamment: <ul style="list-style-type: none"> • la dépose de tout ou partie du garde-corps défectueux, les démolitions éventuelles; • la fourniture, et le transport à pied d'œuvre quelle que soit la distance des éléments de garde-corps et des accessoires de pose; • le montage et la mise en place du garde-corps, le percement éventuel et le scellement des parties encastrées au mortier de ciment; • l'évacuation en un lieu agréé des parties du garde-corps déposées; 		

TM501c	<ul style="list-style-type: none"> • l'application d'une couche de peinture anticorrosion sur les éléments métalliques; • l'application de 2 couches de peinture glycérophthalique; • toutes sujétions liées aux conditions de circulation et au respect des prescriptions environnementales; • et toutes autres sujétions. Garde-corps mixte (poteaux en béton et tuyaux en acier galvanisé) Le Mètre-Linéaire à:		
TM517	Panneaux de signalisation de type AB Les prix TM517 rémunèrent dans les conditions générales prévues au marché, à l'unité, la fourniture et la pose des panneaux de signalisation de type AB (Intersection et priorité).	ml	
TM517a	Panneaux de signalisation métallique de type AB L'Unité à:		
TM528	Balises Les prix TM528 rémunèrent dans les conditions générales prévues au marché, à l'UNITE (U), la fourniture et la pose des balises en bois, en PVC ou en béton armé préfabriqué. Ces prix comprennent notamment : <ul style="list-style-type: none"> • la fourniture et le transport à pied d'œuvre des balises, quelle que soit la distance; • l'implantation des balises; • la confection des massifs d'ancrage et la pose; • l'application éventuelle de peinture réflectorisante; • toutes sujétions liées aux conditions de circulation et au respect des prescriptions environnementales; • et toutes autres sujétions. 	U	
TM601	Construction de barrière de pluie Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au marché, à l'UNITE (U), la construction de barrière de pluie. Ce prix comprend notamment: <ul style="list-style-type: none"> • la fourniture et le transport à pied d'œuvre de tous les matériels et matériaux nécessaires; • la fabrication de la barrière conformément au plan type; • l'implantation de la barrière, sa pose et son scellement; • l'application de 3 couches de peinture; • le marquage selon les directives du Maître d'œuvre; • et toutes sujétions. L'Unité à:		
		U	

NOUVEAU DÉTAIL QUANTITATIF ET ESTIMATIF (DQE) A CONSIDÉRER

PIECE 7 : DÉTAIL QUANTITATIF ET ESTIMATIF (DQE)

Lot 1 : TRONCONS DE ROUTE (R0623) BANDJA-FODJOMEKWET-KEKEM ET (R0624) KEKEM

Phase1: Ouvrage d'Art

N°	Désignation	U	Qté Totale	Prix Unitaire	TOTAL en FCFA
SÉRIE 000 : INSTALLATIONS					
TM001	Installation de chantier	Ft	1		-
TM003	Études d'exécution	Ft	1		-
Sous-total Installations					-
SÉRIE 300 : ASSAINISSEMENT- DRAINAGE					
TM301	Curage des buses ($\varnothing \leq 1,5m$) et des dalots ($H \leq 1,5m$)	U	18		-
TM303	Dégagement de lit de rivière	m ²	60		-
TM305	Curage des fossés bétonnés ou maçonnés	ml	400		-
TM307a	Fourniture et pose de buses métalliques \varnothing 800 mm	ml	40		-
TM307b	Fourniture et pose de buses métalliques \varnothing 1000 mm	ml	6,4		-
TM309a	Puisard en maçonnerie pour buse \varnothing 800 mm	U	6		-
TM309b	Puisard en maçonnerie pour buse \varnothing 1000 mm	U	1		-
TM310a	Tête de buse en maçonnerie \varnothing 800 mm	U	6		-
TM310b	Tête de buse en maçonnerie \varnothing 1000 mm	U	1		-
TM313	Fossés maçonnés de 130 x 65 cm	ml	650		-
Sous-total Assainissement – Drainage					-
TOTAL HT					-
TVA 19,25%					-
IR 5,5%					-
TOTAL TTC					-

Phase2: Travaux routiers

N°	Désignation	U	Qté Totale	Prix Unitaire	TOTAL en FCFA
SÉRIE 000 : INSTALLATIONS					
TM002	Amenée et Repli du matériel	Ft	1		-
Sous-total Installations					-
SÉRIE 100 : NETTOYAGE ET TERRASSEMENTS					
TM 101	Débroussaillage	m ²	28 350		-
TM 103	Abattage d'arbres	U	5		-
TM 108a	Remblai en "graveleux latéritiques" provenant d'emprunt	m ³	11 115		-
TM 109	Purges	m ³	930		-
TM 110	Mise en forme de la plateforme	m ²	5 000		-
TM 112	Reprofilage/compactage	m ²	79 000		-
TM 113a	Curage et remise en forme des fossés en terre existants	ml	18 000		-
TM 114a	Création des fossés et divergents en terre à la niveleuse	ml	18 100		-

TM 114b	Création d'exutoires au Bulldozer ou à la Pelle	m ³	326		-
TM 115a	Couche de base en graveleux latéritiques	m ³	5 310		-
TM 117	Plus-value de transport aux prix TM104, TM105, TM106, TM108a, TM108b, TM108c, TM115 et TM116 au-delà de 5000 m	m ³ xkm	15 480		-
TM 118	Enduit superficiel bicouche y compris imprégnation au bitume et sablage	m ²	217 200		-
	Sous-total Nettoyage et Terrassements				-
SÉRIE 500 : SIGNALISATION ET ÉQUIPEMENTS DE SÉCURITÉ					
TM501c	Garde-corps mixte	ml	24		-
TM517a	Panneaux de signalisation métallique de type AB	U	4		-
TM528	Balises en bois	U	16		-
TM601	Construction de barrière de pluie	U	2		-
	Sous-total Signalisation et Equipements de sécurité				-
TOTAL HT					-
TVA 19,25%					-
IR 5,5%					-
TOTAL TTC					-

RÉCAPITULATIF	
MONTANT HT PHASE 1	
MONTANT HT PHASE 2	
TOTAL HT (PHASE 1+ PHASE 2)	
TVA 19,25%	
IR 5,5%	
TOTAL TTC	

Lot 2 : TRONCON (Inter N5) –BABOUTCHA FONGAM-FOPWANGA (Inter R0601)

Phase1: Ouvrage d'Art

N°	Désignation	U	Qté Totale	Prix Unitaire	TOTAL en FCFA
SÉRIE 000 : INSTALLATIONS					
TM001	Installation de chantier	Ft	1		-
TM003	Études d'exécution	Ft	1		-
Sous-total Installations					-
SÉRIE 200 : OUVRAGE D'ART					
TM201	Béton armé pour appuis et tablier	m ³	102		
Sous-total OUVRAGE D'ART					
SÉRIE 300 : ASSAINISSEMENT- DRAINAGE					
TM301	Curage des buses (Ø≤1,5m) et des dalots (H ≤ 1,5m)	U	25		-
TM303	Dégagement de lit de rivière	m ²	175		-
TM305	Curage des fossés bétonnés ou maçonnés	ml	300		-
TM307a	Fourniture et pose de buses métalliques Ø 800 mm	ml	96		-
TM309a	Puisard en maçonnerie pour buse Ø 800 mm	U	15		-
TM310a	Tête de buse en maçonnerie Ø 800 mm	U	15		-
TM313	Fossés maçonnés de 130 x 65 cm	ml	950		-
Sous-total Assainissement - Drainage					-
TOTAL HT					-
TVA 19,25%					-
IR 5,5%					-
TOTAL TTC					-

Phase2: Travaux routiers

N°	Désignation	U	Qté Totale	Prix Unitaire	TOTAL en FCFA
SÉRIE 000 : INSTALLATIONS					
TM002	Amenée et Repli du matériel	Ft	1		-
Sous-total Installations					-
SÉRIE 100 : NETTOYAGE ET TERRASSEMENTS					
TM 101	Débroussaillage	m ²	32000		-
TM102	Déforestation	m ²	23400		-
TM 103	Abattage d'arbres	U	8		-
TM104	Déblai ordinaire mis en dépôt	m ³	20760		
TM 108a	Remblai en "graveleux latéritiques" provenant d'emprunt	m ³	8880		-
TM 109	Purges	m ³	8769		-
TM 110	Mise en forme de la plateforme	m ²	50000		-
TM 112	Reprofilage/compactage	m ²	97500		-
TM 113a	Curage et remise en forme des fossés en terre existants	ml	19000		-
TM 114a	Création des fossés et divergents en terre à la niveleuse	ml	19 000,00		-
TM 114b	Création d'exutoires au Bulldozer ou à la Pelle	m ³	370		-
TM 115a	Couche de base en graveleux latéritiques	m ³	31920		-

TM 117	Plus-value de transport aux prix TM104, TM105, TM106, TM108a, TM108b, TM108c, TM115 et TM116 au-delà de 5000 m	m ³ xkm	50000		-
TM 118	Enduit superficiel bicouche y compris imprégnation au bitume et sablage	m ²	14800		-
Sous-total : NETTOYAGE ET TERRASSEMENTS					-
SÉRIE 500 : SIGNALISATION ET ÉQUIPEMENTS DE SÉCURITÉ					
TM501c	Garde-corps mixte	ml	90		-
TM517a	Panneaux de signalisation métallique de type AB	U	10		-
TM528	Balises en bois	U	40		-
TM601	Construction de barrière de pluie	U	2		-
Sous-total Signalisation et Equipements de sécurité					-
TOTAL HT					-
TVA 19,25%					-
IR 5,5%					-
TOTAL TTC					-

RÉCAPITULATIF	
MONTANT HT PHASE 1	
MONTANT HT PHASE 2	
TOTAL HT (PHASE 1+ PHASE 2)	
TVA 19,25%	
IR 5,5%	
TOTAL TTC	

08/11/2019